

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ATHLETISME INDIVIDUEL et EQUIPES BF / BG - MF/MG

- ➔ **DATE :** **le mercredi 18 MAI 2022**
- ➔ **LIEU :** SAINT-BRIEUC (Stade Hélène Boucher)
- ➔ **HORAIRE :** Réunion du Jury : 9 h 30
Début des épreuves : 9 h 45
-

JURY

☞ Chaque établissement devra fournir un nombre de jury en fonction du nombre de postes d'AS. Les inscriptions nominatives sont à faire **PAR INTERNET** (enseignants et jeunes juges) **avant LUNDI 16 MAI - 17h00.**

☞ Il est demandé pour le bon fonctionnement de la compétition de fournir :

- de 1 à 20 élèves ➔ 1 jury adulte
- de 21 à 40 élèves ➔ 2 jurys adultes 1 casse-croûte offert aux jurys adultes
- + de 40 élèves ➔ 3 jurys adultes

En cas d'absence au poste, un appel au micro sera donné.

ATTENTION : La commission athlétisme ne prendra pas en compte les performances des élèves dont les établissements n'auront pas fourni de jury. Ces élèves-là ne pourront pas être qualifiés pour le régional.

PARTICIPATION

LISTE DES QUALIFIES SUR USPORT



Un élève qualifié dans une seule épreuve au départemental en individuel pourra participer à une seconde épreuve de son choix = A INSCRIRE SUR USPORT.

**Pour les épreuves non réalisées aux districts ou non qualificatives au départemental
RELAIS - perche - marteau - 100 haies - 200 haies - 2 000 m
= A INSCRIRE SUR USPORT.**

Aucune inscription INDIVIDUELLE supplémentaire ne sera acceptée sur place

Au matin de la compétition, chaque établissement retirera la feuille des inscrits afin de rayer les absents.

NOMBRE D'ÉPREUVES

☞ Tout concurrent, qu'il soit qualifié à titre INDIVIDUEL ou au titre de l'EQUIPE, peut participer à **4 ÉPREUVES** dont **2 COURSES** au **MAXIMUM**.

Dans ces 4 épreuves, le relais et le 200 haies ne sont pas comptés.

Il est interdit de doubler : ↻ 1 000 m et 2 000 m



CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

cf : Règlements 2021/2022 UGSEL Nationale (voir le site internet).

<https://www.ugsel.org/competitions/sports-individuels/athletisme-en-plein-air>

INSCRIPTIONS DES EQUIPES VIA USPORT JUSQU'AU MARDI 17 MAI – 10h00.

ENVOYEZ LA FEUILLE DE VERIFICATION EQUIPE PAR MAIL (cf site UGSEL 22)

Au matin de la compétition, chaque établissement retirera la feuille de composition d'équipe pour la signée et faire éventuellement des modifications D'EQUIPES.

2 championnats possibles

1 ➔ CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPE : BF – BG - MF - MG

2 ➔ CHAMPIONNAT CRITERIUM DE FRANCE : BF/BG et MF/MG

Réservé aux établissements de – 400 élèves

Bien étudier le règlement pour composer les équipes (voir règlement).

Pour vous aider à composer vos équipes, merci de consulter les documents via le lien ci-joint :

<https://www.ugsel.org/2021-2022-athletisme-plein-air-bm>

➔ Chaque enseignant est responsable de la composition des équipes.

Toute équipe non-conforme n'apparaîtra pas dans les résultats.

RECOMPENSES

Les trois premiers de chaque épreuve recevront une médaille et la première équipe



QUALIFICATIONS AU REGIONAL

☞ Pour pouvoir prétendre à une qualification au REGIONAL, il faut :

⇒ *Réaliser les minima lors du départemental.*

☞ déposée une demande de qualifications exceptionnelles au secrétariat le jour du départemental et être justifiées (*utiliser uniquement les formulaires du site. Vous en trouverez aussi au secrétariat le jour du championnat*).

☞ **Tout formulaire INCOMPLET ou avec des références INEXACTES, sera rejeté.**

IMPORTANT - A SAVOIR

Exemple : un élève ayant réalisé le minima national au départemental, bénéficie de sa qualification au national même s'il ne participe pas à l'épreuve lors du régional mais qu'il fait d'autres épreuves.

L'enseignant doit déposer une QE le jour du régional afin que le secrétariat fasse le nécessaire

PROPRETE DU STADE

Des installations propres et fonctionnelles sont mises gracieusement à la disposition de l'UGSEL.

Nous demandons aux enseignants d'insister auprès de leurs athlètes afin que ceux-ci respectent le matériel et la propreté du stade (*utiliser les poubelles mises à disposition*).

VOLS ET OBJETS PERDUS

ATTENTION : SURVEILLEZ VOS AFFAIRES !

L'UGSEL se dégage de toute responsabilité en cas de vols ou d'objets perdus ; c'est aux élèves de faire attention à leurs matériels.

RESTAURATION

Une buvette sera mise en place par un établissement de St-Brieuc

ATTENTION : **La C.S.R. de qualification se réunit le jeudi 19 mai 2020**

Championnat National à VALENCE

les 15, 16 et 17 JUIN 2022.

DEPLACEMENT DEPARTEMENTAL = car et hébergement

La C.S.D. Athlétisme.